


Balance à la sortie du CTSD du 26/06/2017

HORS CLASSE	OD								FD															
	RÉSEAU ORDINAIRE								ÉDUCATION PRIORITAIRE															
	ÉLEM.				MAT.				REP+				REP											
	ÉLEM.		MAT.		ÉLEM.		MAT.		ÉLEM.		MAT.		ÉLEM.		MAT.									
	FD	FR	OD	OC	FD	FR	OD	OC	FD	FR	OD	OC	FD	FR	OD	OC	FD	FR	OD	OC				
ÉCOLE ÉLEM.	2	6	11	5							1						3		1	2				
ÉCOLE MAT.					4	6	8	4					1								1			
ÉCOLE PRIM.	1		3	3	2	2	7	2																
RPI.		1	1	2			3																	
TOTAL	3	7	15	10	6	8	18	6			1		1				3		1	2	1			
Dédoublément des CP en REP +		5.5																						
ULIS		3																						
TOTAL		8.5																						

	FD	FR	OD	OC
TOTAL	14	15	35	18

Rappelons que les FR, si révisables soient elles, ont une incidence réelle car un(e) collègue devra participer au placement et que c'est une classe d'ores et déjà considérée comme fermée à la rentrée prochaine, soit un poste récupéré par l'administration. Nous notons que 29 lettres de missions viennent ponctuer cette nouvelle phase de « carte scolaire ». 29 enseignant(e)s qui avaient obtenu un poste au mouvement et qui au final vont se retrouver au placement du 29 aout. A l'inverse, une OC n'affecte en rien la réalité d'une école, ce n'est pas encore une classe supplémentaire.

Pour ce qui est d'un regard comptable : Le solde de postes à la disposition de l'IA, suite à la première phase de carte scolaire, était de 39.

$$39 + 29 (FD + FR) = 68$$

$$68 - 35 (OD) = 33$$

$$33 - 8.5 = \mathbf{24.5} \text{ postes disponibles pour l'inspectrice d'académie en vue de la rentrée prochaine.}$$